

Avertissement

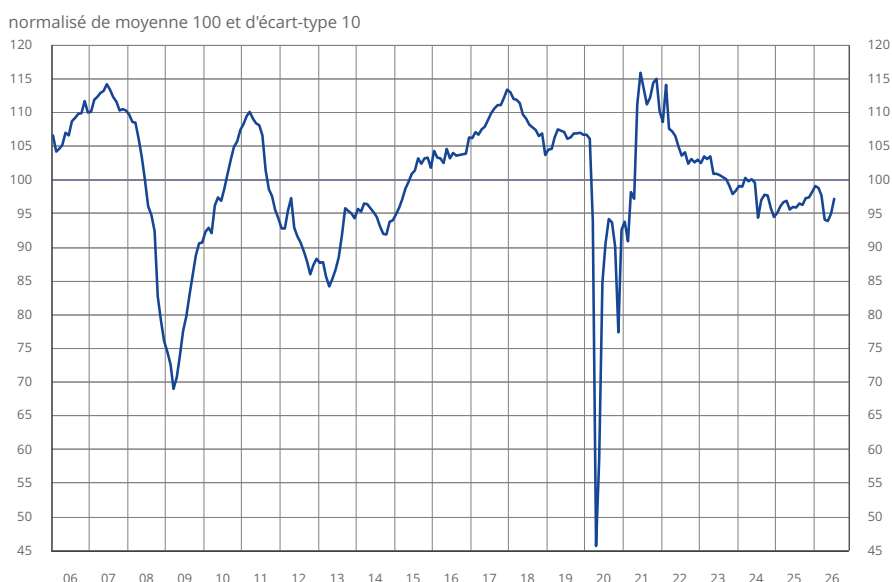
En juillet 2026, la stratification de l'enquête mensuelle de conjoncture dans les services a été modifiée et les pondérations secondaires ont été actualisées pour mieux refléter la réalité économique. Ces changements conduisent à une révision des soldes, rétropolés depuis janvier 2026. L'impact de ces changements sur le climat des affaires dans les services est au maximum de 3 points entre janvier et juin 2026, et l'impact sur le climat des affaires en France au maximum de 1 point. L'impact est en revanche plus important sur le climat de l'emploi, au maximum de 9 points en juin, du fait de l'importante révision du solde sur les effectifs prévus dans les services ce mois-ci. Par ailleurs, comme usuellement à cette période, les coefficients saisonniers ont été actualisés et les paramètres des indicateurs synthétiques réestimés. Enfin, à méthodologie constante, la composition des indicateurs mensuels du climat des affaires dans le commerce de détail et d'automobiles et ses sous-secteurs a été légèrement revue en juillet 2026. Il résulte de ces deux dernières opérations des révisions mineures comparativement aux modifications provoquées par le premier changement méthodologique évoqué dans cet avertissement.

En juillet 2026, l'indicateur synthétique du climat des affaires, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands gagne deux points. À 97, il se rapproche de son niveau moyen. L'indicateur du climat de l'emploi est stable, à 98.

En juillet 2026, l'indicateur de climat des affaires gagne deux points

En juillet 2026, l'indicateur synthétique du climat des affaires en France gagne deux points. À 97, il se rapproche de son niveau moyen (100). L'indicateur du climat des affaires augmente nettement dans le commerce de détail et plus légèrement dans les services et l'industrie. Il est stable dans le bâtiment et se replie dans le commerce de gros.

Indicateur du climat des affaires France



En juillet 2026, le climat des affaires se redresse clairement dans le commerce de détail et le commerce et la réparation d'automobiles. À 99, l'indicateur synthétique gagne huit points et se rapproche de sa moyenne de longue période (100). Cette nette amélioration résulte principalement de la forte hausse des soldes relatifs aux intentions de commandes et aux perspectives générales.

Le climat des affaires dans les services s'éclaircit. À 98, l'indicateur qui le synthétise gagne deux points mais reste en deçà de sa moyenne de longue période (100). Le climat des affaires s'améliore dans tous les sous-secteurs des services, excepté l'information-communication.

Le climat des affaires rebondit légèrement dans l'industrie. À 101, l'indicateur qui le synthétise gagne un point et quitte sa moyenne de longue période (100). Ce rebond s'explique principalement par ceux des soldes d'opinion sur la production passée et sur les carnets de commandes globaux.

Le climat des affaires dans le bâtiment est stable. À 95, l'indicateur synthétique demeure sous sa moyenne de long terme (100). L'opinion des entrepreneurs du bâtiment sur leur activité passée rebondit un peu, tandis que celle sur l'activité prévue se replie légèrement.

Enfin, le climat des affaires bimestriel du commerce de gros se replie légèrement. À 95, l'indicateur synthétique perd deux points et retrouve son niveau de mars, toujours sous sa moyenne de longue période (100). Cette détérioration s'explique principalement par le net repli des soldes d'opinion relatifs aux ventes passées (y compris à l'étranger).

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

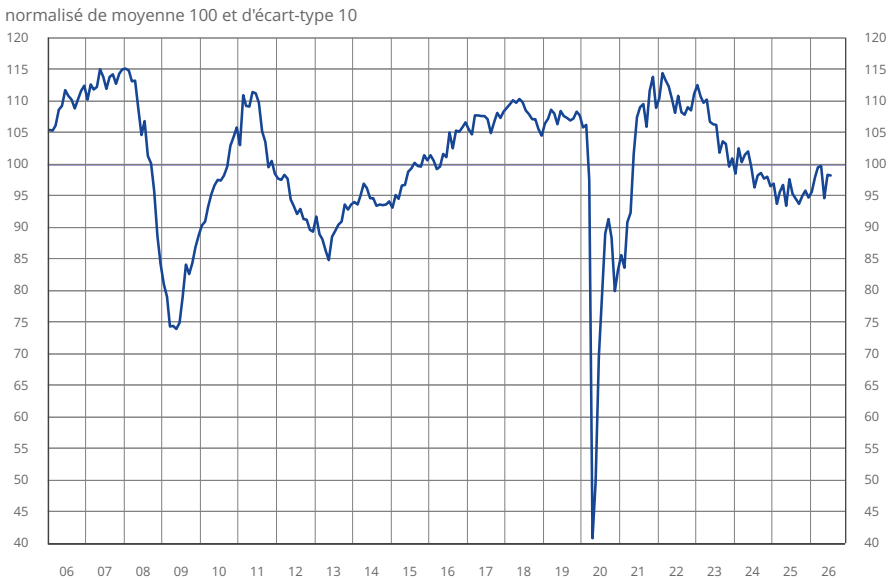
	Mars 26	Avril 26	Mai 26	Juin 26	Juil 26
Indicateurs du climat des affaires					
France	98	94	94	95	97
Industrie	100	100	102	100	101
Bâtiment	95	96	96	95	95
Services	98	96	95	96	98
Commerce de détail *	98	93	89	91	99
Commerce de gros	95		97		95
Emploi					
	99	100	95	98	98

* y compris comme ce et réparation automobiles.
Source : Insee, enquêtes de conjoncture.

Le climat de l'emploi se maintient

En juillet 2026, l'indicateur synthétique du climat de l'emploi est stable, à 98, après son rebond de juin.

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises.

Révisions

L'indicateur du climat de l'emploi de juin 2026 est révisé à la hausse de 9 points, le climat des affaires dans les services à la hausse de trois points et le climat des affaires en France à la hausse d'un point : ces révisions s'expliquent par les changements méthodologiques évoqués dans l'avertissement. Par ailleurs, le climat des affaires dans le commerce de détail de juin est révisé à la hausse d'un point, celui dans le bâtiment à la baisse d'un point et celui bimestriel dans le commerce de gros de mai, à la hausse d'un point : ces révisions s'expliquent par l'intégration de réponses tardives d'entreprises, ainsi que par la mise à jour des coefficients saisonniers et des paramètres des indicateurs synthétiques usuelle à cette période de l'année. L'indicateur du climat dans l'industrie n'est pas révisé (après arrondi).

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros) et le bâtiment. Il est construit à partir des vingt-huit soldes d'opinion utilisés dans le calcul des climats sectoriels, selon une méthode dynamique pour permettre l'intégration des indicateurs bimestriels du commerce de gros.

L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Les enquêtes dans l'industrie, l'industrie du bâtiment, le commerce de détail et le commerce et la réparation d'automobiles et les services font partie du programme européen harmonisé d'enquêtes de conjoncture, financé en partie par la Commission européenne.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 25 juin et le 20 juillet 2026 ; l'essentiel des entreprises répondent lors des deux premières semaines de collecte.

Prochaine publication : le 21 août 2026 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous sur Bluesky (@Insee.fr) et sur X (@InseeFr)